

MON VILLAGE MAGAZINE

www.montauroux.com



LE MAGAZINE DE MONTAUX

Bonne Année
2022



LA LETTRE DU MAIRE P 5

EXPO MISS DIOR P 16

MAISON POUR TOUS P 22

EPF ATHLÉTISME P 28



DIDIER PUGNERES

DÉMOLITIONS MÉCANIQUES
TERRASSEMENTS DE MASSE & PARTICULIERS
ENROCHEMENTS

GABIONS - VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS - ASSAINISSEMENT
PISTES DFCI - REVALORISATION DE MATÉRIAUX



245 Chemin des Cigales - 83440 Montauroux
Tél. 04 94 76 11 83 - www.pugneres.fr



Vous souhaitez
VENDRE, ACHETER, LOUER ou ESTIMER
GRATUITEMENT votre bien ?

Daniel KLEIN - 06 73 17 71 87

Votre Conseiller indépendant en immobilier
spécialisé sur votre secteur

*your local independent
real estate advisor*

daniel.klein@safti.fr



www.safti.fr

Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé
sous le n° 512 859 562 au RSAC de la ville de Draguignan

SUPER U

FAYENCE

André • Claudette • Nathalie • Dominique • Marie-Paule • Aurore • Aline • Philip • Liliane
Laëtitia • Laëtitia • Nelly • Joëlle • Laëtitia • Bruno • Zoran • Christelle • Stéphane
Chloé • Cathy • Aurore • Lauralee • Mathieu • Alain • Pascaline • Alice • Estelle
Jonathan • Adeline • Murielle • Doriane • Amandine • Sandrine • Florian
Caroline • Mélanie • Cécile • Julie • Dorian • Nadège • Laurana • Inés
Melvin • Virginie • Mélissa • Belkacem • Kévin • Axel • Florian • Sullivan • Fabien
Isabelle • Lou • Cécile • Estelle • Flavie • Sonia • Coralie • Nicolas • Patrice • Luna
Michel • Adeline • Hugo • Alexia

*Plus que jamais en 2022
toute l'équipe du Super U de Fayence
sera à vos côtés au quotidien.
Béatrice et David*



Lundi au Samedi 8h30 - 20h00 • Dimanche 8h30 - 13h00
BOULANGERIE Lundi au Samedi 7h30 - 20h00 - Tél. 04 94 76 22 42

Nos services



Sommaire

Editorial	p 03
La lettre du Maire	p 05 à 06
Compte rendu CM 29/09/21	p 07
Flash Infos	p 08
Au revoir Emilie	p 09
Affaires sociales	p 10 à 11
Crèche bambins	p 12
La Défense	p 13
Travaux 2021	p 14 à 15
Expo Miss DIOR	p 16 à 17
Montauroux on l'M	p 18 à 19
Médiathèque	p 20
Ciné Festival	p 21
Maison Pour Tous	p 22 à 23
ACEV	p 24
Judo	p 25
Poun's en Herbe	p 26
Ecuries Fondurane	p 27
EPF Athlétisme	p 28 à 29
Gymnastique	p 29
Liste non majoritaire	p 30
Etat Civil	P 31
Prochain numéro	p 31

Directeur de la publication
Jean-Yves Huet
Assistants :
Baptiste Dalmasso - Philippe Vizier

Communication mairie
Place du Clos
Valérie Dugelay
Tél.: 04.94.50.41.00 - Fax : 04.94.50.41.10.
Mail : mairie@montauroux.com

Conception & Impression
Creamania Communication
www.crea-mania.com
Centre Agora - 83440 Callian (Var)
Tél. 04 94 85 71 39
contact@crea-mania.com
www.crea-mania.com

Crédits photos : Mairie, Associations,
Barbara Cuch, Patrick Damoulakis,
Christian Godet

Revue Municipale de Montauroux
Tirage 3600 exemplaires
Dépôt légal à parution (Janvier 2022)

Editorial

L'année 2021, qui vient de se terminer a été l'objet de commémorations à l'occasion du 400ème anniversaire de la naissance de Jean de la Fontaine. Né en 1621 à Château Thierry dans une famille bourgeoise, il est un temps attiré par l'Eglise mais finalement choisit la nature en achetant une charge de maitre des Eaux et Forêts. Cela lui permettra de faire de nombreuses randonnées dans les bois et d'aller à la rencontre des animaux.

Toute sa vie, sa situation matérielle sera assurée en s'introduisant successivement dans l'entourage de Fouquet, le surintendant des finances de Louis XIV jusqu'à son arrestation, de la duchesse d'Orléans, de la marquise de la Sablière et finalement du riche financier d'Hervant, qui lui offre l'hospitalité dans son hôtel luxueux parisien où il meurt en 1695.

Il s'est essayé à de nombreux genres et styles, mais ce sont ses fables, 240 au total et dont la publication s'est étendue sur un quart de siècle, qui lui ont valu la gloire de son vivant et l'immortalité posthume. Quelles en sont les raisons ?

Mettant en scène des animaux de la ville et des champs aux côtés d'hommes et femmes, tous décrits dans leur cadre de vie, chaque fable est construite comme une petite pièce de théâtre. En faisant parler les animaux des injustices de la société, il échappe ainsi à la censure royale. L'écriture en vers donne à chaque fable une musicalité qui permet de mieux retenir la leçon de morale finale.

400 ans après la naissance de La Fontaine, ses fables restent d'actualité et sont toujours apprises à l'école. C'était son souhait en concluant son recueil de fables par ces vers :

« Cette leçon sera la fin de ces ouvrages
Puisse-t-elle être utile aux siècles à venir
Je la présente aux rois, je la présente aux sages
Par où saurais je mieux finir »
Bonne année 2022 et relisez les fables de la Fontaine.

La Rédaction



A FAIT PEAU NEUVE
ET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2022



SAV À DOMICILE ET ATELIER TV VIDÉO MENAGER



Climatisation
garantie 5 ans totale



Bien démarrer la journée



Création et réalisation
de votre cuisine

Commandes en ligne sur procie.com

ETS D.R MENAGER - RD 562 LA BARRIERE MONTAUBOUX - Tél : 04 94 47 21 33 - drmenager@orange.fr



La lettre du Maire

A l'heure où j'écris ces mots, la COVID 19 semble repartir avec des indicateurs qui remontent dans plusieurs régions de France. Devrons nous apprendre à vivre avec ce nouveau fléau comme celui de la grippe qui, année après année revient inlassablement, un virus qui se modifie tous les ans et qui nécessite une vaccination nouvelle pour échapper pas toujours à la maladie elle-même mais au moins, et les statistiques le prouvent, aux complications parfois graves voire létales ? Je ne peux, une fois de plus qu'encourager chacun d'entre vous à se faire vacciner et à réaliser la troisième injection recommandée par les autorités sanitaires. Après des milliards de personnes vaccinées dans le monde, les résultats sont là et même si comme toute thérapeutique, de rares effets secondaires sont parfois à déplorer, ce qu'on appelle communément en médecine le « bénéfice-risque » est largement favorable à la vaccination.

La santé aura été le chantier qui aura le plus occupé les services municipaux et les élus pour le début de ce nouveau mandat. En effet, le principal chantier qui nous occupe à l'heure actuelle est celui de la maison médicale. Le chantier est prévu pour se terminer en mars ce qui devrait permettre l'installation des professionnels de santé dès le printemps. Grâce à cette infrastructure, nous avons réussi à conserver une consultation de cardiologie en la personne du Dr Galiewicz qui viendra deux jours par semaine dispenser ses soins dans notre village. La maison médicale de Montauroux fait partie d'un vaste ensemble territorial appelé La Maison de Santé Pluridisciplinaire multisite du pays de Fayence et qui vise à maintenir une offre de soins pérenne sur notre communauté de communes notamment en ce qui concerne ce qu'on a coutume d'appeler les soins non programmés c'est-à-dire les urgences et ainsi d'éviter d'aller encombrer les services hospitaliers lorsque ce n'est pas nécessaire. Cette offre de

proximité est indispensable à la survie de nos territoires en souhaitant qu'elle remplisse tous ses objectifs tout en aidant à la survie du centre bourg.

Nous sommes également en train de travailler sur plusieurs projets dont on parle depuis plusieurs années maintenant dont le réaménagement de la place du Clos afin que celle-ci devienne un lieu attachant et convivial et permettre ainsi d'augmenter sa fréquentation et celle des commerces environnants. Pour cela, nous avons confié cette tâche au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) dépendant du Conseil Départemental du Var afin de nous aider à définir au mieux le projet et faire participer les différents acteurs du village dont les commerçants et redynamiser ainsi notre village.

Avec l'aide de l'association « Montauroux on l'M » nous avons réhabilité le chemin qui va du lavoir de la Fontaine au lavoir de Fontneuve de façon à réaliser une trouée verte en direction du parc Mailla. Chacun peut dorénavant aller s'y promener, flâner dans cette campagne qui nous est chère et admirer les paysages ainsi que la vue sur le territoire de Fayence.

Malgré la ferme opposition du conseil municipal et après un vote unanime, l'entreprise « La Poste » a décidé de fermer le bureau du village prétextant un manque de fréquentation de ce dernier et nous assurant de la création d'un véritable lieu d'accueil au centre de tri de Montauroux en lieu et place du hangar actuel où les clients font la queue dehors dans le froid et la pluie en hiver ou sous un soleil de plomb en été. Un « point relais » a été installé à la supérette « Vival » ; c'est un moindre mal et il faut remercier le commerçant d'avoir accepté d'assurer la mission de service public que « La Poste » a décidé d'abandonner. Pour autant, les gouvernements passent et le démantèlement du service public continue ; on nous promet toujours une amélioration du service du fait du passage au « Privé » mais chacun d'entre nous peut constater depuis des décennies une dégradation sensible de ce même service public et quand on voit l'état de nos réseaux Electriques ou Téléphoniques et le manque de réactivité de ces entreprises historiques qui ont fait la France.

Nous avons remis en chantier le PLU voté en 2017 de façon à limiter de façon encore plus drastique la « constructibilité » de la commune qui, suite à la pandémie, devient toujours plus attractive. Comme je l'ai déjà mentionné, il faut réduire au maximum les nouvelles constructions ; les infrastructures ne suivent plus, le réseau routier n'est plus adapté, et surtout du fait d'un élément nouveau qui a été porté à notre connaissance que très récemment (2019) par feu la société E2S avant sa disparition, celui d'une raréfaction de la ressource en eau. Notre approvisionnement qui provient principalement de la rivière Siagnole arrive désormais à ses limites. Les dernières données à notre disposition et qui ne l'ont été que grâce au transfert de compétences des services de l'eau et de l'assainissement au sein de l'intercommunalité montrent que si nous ne faisons rien, la pénurie nous guette. Nous prévoyons donc la fin du « tout constructible » ce qui ne fera pas que des heureux mais il en va ainsi de notre territoire qui ne peut plus continuer à croître à la vitesse de ces trente dernières années.

La mutualisation de ce même service a eu comme effet également de se doter de compétences sur le plan financier, compétences que les petites communes n'avaient pas les moyens de s'offrir. L'analyse des différents budgets par ce que j'appellerai l'ingénierie financière du nouveau service intercommunal de l'eau et l'assainissement a fait ressortir un déficit financier chronique concernant l'assainissement et des investissements conséquents à réaliser en urgence ces prochaines années. Si nous rajoutons à cela les déboires que nous avons subi avec la réfection de la station d'épuration du quartier des « Esterets du Lac » nous n'aurons pas un autre choix que d'augmenter les tarifs courant 2022.

Nous avons repris les réunions conviviales dont le repas des anciens qui a accueilli aux alentours de 120 participants au mois d'octobre dernier, l'organisation de la première « Fête du Terroir », qui a eu un franc succès et a permis à différents producteurs locaux de faire connaître leurs productions artisanales. Nul doute que cette expérience est appelée à se renouveler et j'en profite pour remercier les organisateurs de ces deux événements, Michèle Froment-Dufour et son équipe du CCAS ainsi que Joelle Fabre et Patrick Damoulakis pour leur investissement au profit de Montauroux.

La maison Christian DIOR, comme elle l'avait promis, a organisé un événement au sein du Château de la Colle Noire dédié à Catherine DIOR, la sœur de Christian Dior, grande résistante

et qui aura résidé à Callian pendant de nombreuses années et où elle est enterrée avec son frère dans le cimetière du village. Cette exposition sur réservation par internet dénommée selon le nom du premier parfum du couturier, « Miss Dior » aura permis à plus de 5000 visiteurs de parcourir cette splendide demeure entièrement rénovée à l'identique du château qui accueillait Christian Dior dans les années cinquante. Je remercie bien évidemment le président de la maison Christian Dior Parfums, M. Laurent Kleitman, M. Frédéric Bourdelier responsable du patrimoine de cette même maison et Aurélien Michel, nouveau responsable du Château de la Colle Noire pour cette initiative et nul doute que d'autres événements de ce type devraient être organisés à l'avenir et qui permettront à d'autres habitants de notre territoire de pénétrer ce lieu magique.

Je finirai cet éditorial en souhaitant à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2022 et en vous donnant rendez-vous pour les traditionnels vœux du maire qui se dérouleront cette année et si la pandémie le permet le samedi 8 janvier au cinéma de la maison pour tous à 18h30 par la présentation des vœux puis dans la salle polyvalente pour le traditionnel apéritif.

Jean-Yves HUET

Maire de Montauroux

André ASCHIERI s'est éteint paisiblement à l'âge de 84 ans dans la nuit du 5 décembre à Mouans Sartoux. Il a été Maire de cette commune pendant 41 ans de 1974 à 2015, député des Alpes Maritimes entre 1997 et 2002 et Vice-Président de la région PACA de 2004 à 2015. Son héritage est colossal en particulier dans le domaine de l'écologie : agriculture et cuisine bio, réouverture de la ligne SNCF Cannes-Grasse. Unanimement apprécié, il sera regretté par tous ceux qui l'ont côtoyé.

En ce qui me concerne, il fut mon mentor en politique et m'a permis d'être prêt en mars 2014 pour solliciter vos suffrages en tant que tête de liste pour les élections municipales. Je lui serai éternellement reconnaissant pour sa sollicitude et son amitié sincère.

Jean-Yves HUET



01/ Décision modificative n° 3 – Budget de la Commune – Exercice 2021

Considérant qu'il convient d'ajuster les inscriptions budgétaires.

Ces ajustements budgétaires nous permettent de dégager un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 160 000 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

- Approuve la décision modificative n° 03 au budget de la Commune afférent à l'exercice 2021.

02/ Durée d'amortissement des biens.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2321-2 alinéa 27 ;

Vu l'article L2321-2, 27° du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2021-035 en date du 9 avril 2021 portant mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023 ;

Les communes dont la population est égale ou supérieure à 3500 habitants et les groupements de communes dont la population totale est égale ou supérieure à ce seuil, sont tenus d'amortir. Il précise que l'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Ce procédé permet donc de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

- Abroge la délibération précédente n° 2013-066 du 27 septembre 2013 ;
- Adopte les nouvelles durées des amortissements, décrites ci-dessous, dans le cadre du budget principal de la Commune, à compter de l'exercice 2021.

03/ Mise en place de la nomenclature M57.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

Article 1 : Adopte la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le Budget principal de la Commune de MONTAUROUX, à compter du 1er janvier 2023.

Article 2 : Conserve un vote par nature et par chapitre globalisé à compter du 1er janvier 2023.

Article 3 : Approuve la mise à jour de la délibération n° 2013-066 du 27 septembre 2013 en précisant les durées applicables aux nouveaux articles issus de cette nomenclature, conformément à l'annexe jointe, les autres durées d'amortissement, correspondant effectivement aux durées habituelles d'utilisation, restant inchangées.

Article 4 : Calcule l'amortissement pour chaque catégorie d'immobilisations au prorata temporis.

Article 5 : Aménage la règle du prorata temporis dans la logique d'une approche par enjeux, pour les subventions d'équipement versées et les biens de faible valeur, c'est-à-dire ceux dont le coût unitaire est inférieur au seuil de 1 000,00 € TTC, ces biens de faible valeur étant amortis en une annuité unique au cours de l'exercice suivant leur acquisition.

Article 6 : Procède en une fois à l'apurement du compte 1069 « Reprise 1997 sur l'excédent capitalisé - Neutralisation de l'excédent des charges sur les produits » par le compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour un montant de 36 404.12 €.

Article 7 : Autorise le Maire à procéder, à compter du 1er janvier 2023, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Article 8 : Autorise le Maire ou son représentant délégué à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

04/ Taxe annuelle sur les friches commerciales. Approbation de la liste des locaux commerciaux vacants au 1er janvier 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

- Approuve la liste des locaux commerciaux vacants au 1er janvier 2022, en vue de sa communication à la DDFIP, pour application de la Taxe sur les Friches Commerciales.

05/ Remboursement aux familles – Séjours ALSH (août 2021)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

- Approuve le remboursement des familles (cas contacts au virus Covid-19), ayant d'ores et déjà réglés le paiement de séjour au sein de l'ALSH pour la période des vacances d'août 2021.
- Autorise M le Maire à signer tout document utile à la parfaite exécution de la présente délibération.

06/ Règlement intérieur des services.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

- Adopte le règlement intérieur du personnel, à compter du 1er janvier 2022.
- Donne tout pouvoir à M le Maire pour réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

07/ Mise en place du Compte Epargne Temps (CET).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix :

- Adopte les dispositions suivantes :

Article 1 : Règles d'ouverture du compte épargne-temps :

La demande d'ouverture du compte épargne-temps (CET) doit être effectuée par écrit sur demande expresse et individuelle de l'agent auprès du service des ressources humaines.

Article 2 : Règles de fonctionnement et de gestion du compte épargne-temps :

Un règlement spécifique récapitule toutes les informations relatives au CET. Le compte épargne-temps peut être alimenté par le report :

- d'une partie des jours de congés annuels, sans que le nombre de jours de congés annuels pris dans l'année puisse être inférieur à 20 (cette restriction doit être interprétée comme étant 4 fois les obligations hebdomadaires de service d'un agent travaillant 5 jours sur 7 jours) ; le CET est également alimenté par les jours de fractionnement accordés au titre des congés annuels non pris dans la période de référence du 1er mai au 31 octobre.
- de jours A.R.T.T.,

L'alimentation du compte épargne-temps doit être effectuée par demande écrite de l'agent avant le 1er janvier.

A sa demande, au mois de janvier, l'agent peut être informé des droits épargnés et consommés annuellement.

Article 3 : Modalités d'utilisation des droits épargnés :

Les jours accumulés sur le compte épargne-temps peuvent être utilisés uniquement sous forme de congés sous réserve des nécessités de service. La monétisation du CET n'est pas prévue.

Article 4 : Règles de fermeture du compte épargne-temps :

Sous réserve de dispositions spécifiques, en cas de cessation définitive des fonctions, le compte épargne temps doit être soldé à la date de la radiation des cadres pour le fonctionnaire ou des effectifs pour l'agent contractuel de droit public.

- Approuve le règlement relatif au compte épargne temps (CET) au sein de la collectivité.

SARL MGM - Gilles MANGINO

Maçonnerie Générale - Toutes Rénovations

Aménagement Extérieur

Dallage / Carrelage / Clôture

Port. 06 16 19 33 40 / 04 94 76 59 93 - 83440 CALLIAN



ELECTIONS

L'année 2022 sera riche en élections. D'abord en avril les 10 et 24 auront lieu les élections présidentielles. Elles seront suivies en juin par les élections législatives pour élire les députés.

Concernant l'inscription sur les listes électorales sachez que :

- Un jeune ayant accompli ses formalités de recensement est automatiquement inscrit sur la liste électorale de sa commune à partir de ses 18 ans.
- En cas de doute, vous pouvez vérifier votre inscription en consultant le site

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

- La date limite d'inscription sur les listes électorales fixée auparavant au 1er janvier de l'année de l'élection, est repoussée au 6ème vendredi avant le scrutin, à savoir le 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle.
- En cas de déménagement, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune. Sinon vous ne pourrez voter que dans votre ancienne commune, en s'assurant que vous n'avez pas été radié de la liste électorale.

Le vote est un droit, qui a été durement acquis, aussi respectons le en effectuant notre devoir d'électeur aux différents scrutins de l'année 2022.

DÉFIBRILLATEURS

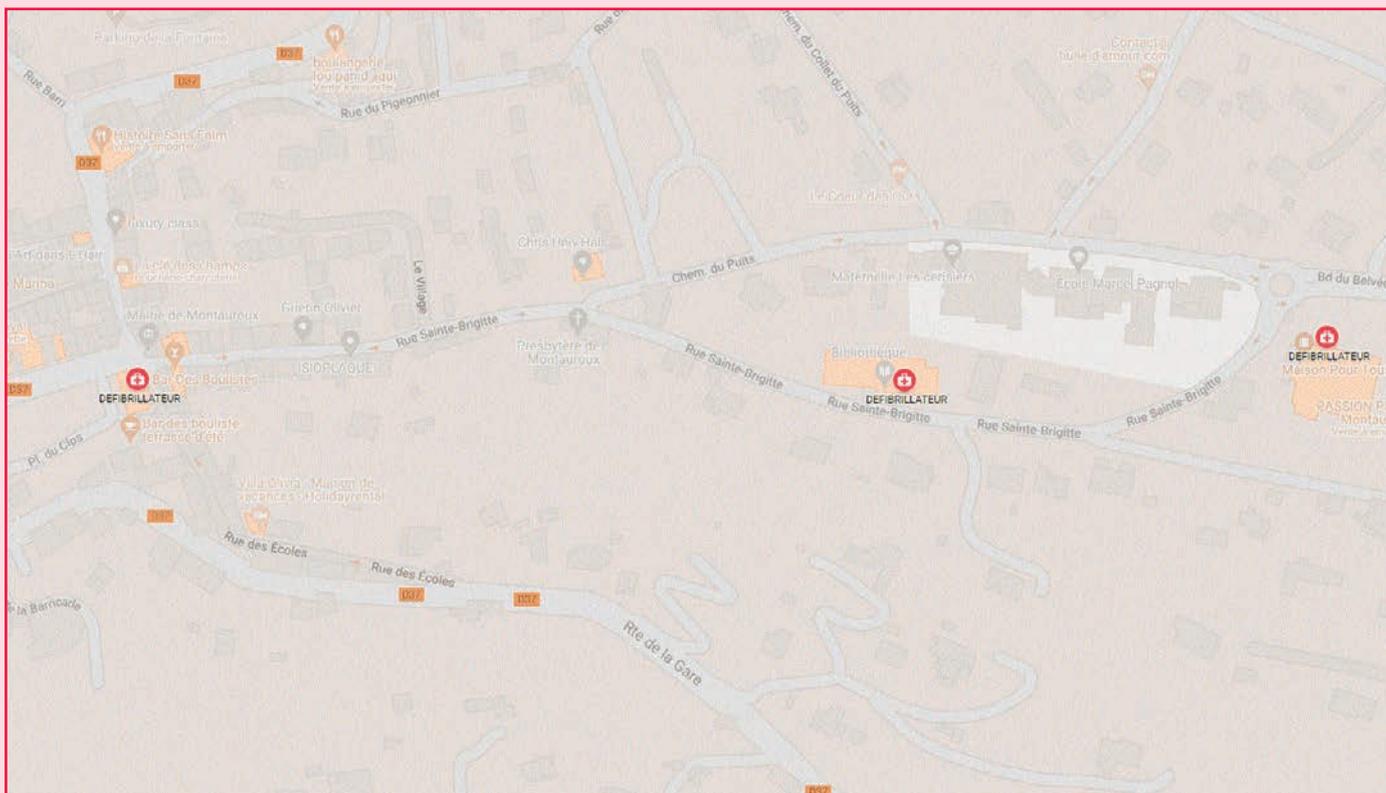
La Mairie de Montauroux a équipé ses espaces et bâtiments publics de défibrillateurs automatiques (DAE) :

- Hôtel de ville (façade Rue Camille Pauc – La Fontaine)
- Mairie Annexe – Quartier Les Estérêts du Lac
- Cinéma – Quartier Le Puits
- Médiathèque – Rue Sainte Brigitte

Les défibrillateurs sont vérifiés un par un, une fois par mois. Les batteries et les patchs sont tous révisés et validés pour une durée de 5 ans.

Les défibrillateurs permettent des interventions d'urgence sur des personnes victimes de problèmes cardiaques où le délai d'intervention doit être le plus rapide possible pour éviter d'importantes séquelles.

Si vous êtes intéressés, contacter la Mairie dans le but de vous proposer une formation rapide sur leur utilisation.



**Maçonnerie
Lambert Lambert**

Construction de villas - Rénovation
Charpente - Piscine

☎ 06 18 41 96 57 / 06 11 84 22 83 lambert-construction@orange.fr



**Le Comptoir
Paramédical**

Pro & Particuliers

Vente Location de matériel médical

508 chemin le haut plan - 83440 CALLIAN

lecomptoirparamedical@gmail.com - Tél./ Fax 04 94 76 17 22



AU REVOIR EMILIE

Emilie SIMONIN a été recrutée le 1er mars 2012 au service de la Police Municipale de Montauroux en contrat aidé en qualité d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) pendant un an. Ayant donné entière satisfaction, le 1er mars 2013, elle est nommée Gardien de Police Municipale par la voie des emplois réservés à la suite de cinq années d'emploi en qualité de gendarme. A ce titre, elle a suivi la Formation Initiale d'Application (FIA) des gardiens de Police Municipale avec l'accompagnement de son tuteur et chef de service Alex MAZIERS, à savoir 121 jours de sessions théoriques, de stages pratiques d'application et

d'observation. Emilie est titularisée dans son grade de Gardien le 1er mars 2014. Très motivée et appréciée, elle a suivi les formations préalables à l'armement, les formations continues obligatoires, les entraînements au maniement des armes, la formation de prévention et secours civiques, les formations sur les violences intrafamiliales et l'aspect du pénal dans l'environnement du policier sur la voie publique permettant d'assurer les missions de prévention et de sécurité afin d'apporter le meilleur service à la population.

Au 1er décembre 2016, elle est placée

en disponibilité pour rejoindre son conjoint militaire à Kourou en Guyane et sera réintégrée à son retour au sein du service de la police municipale le 1er septembre 2018.

L'opportunité lui étant donnée, elle quitte notre collectivité le 1er janvier 2022 par voie de mutation pour intégrer la commune de Cosne-Cours-sur-Loire.

Emilie merci pour ton action et nos vœux t'accompagnent pour la réussite de ta carrière.

Jean-Yves HUET



VALTERRA

**TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - AMÉNAGEMENTS
DÉMOLITION - VRD**

04 94 39 54 66
QUARTIER LA LOMBARDIE - 83440 TOURRETTES



RENAULT

TRANSLOVET Agent



Renault
ARKANA

RD 562, 83440 Callian (à côté de GAZIELLO)
Tel : 04 94 76 57 29 - Fax : 04 94 76 40 12



AFFAIRES SOCIALES

Chères Montaurousiennes et chers Montaurousiens,
Nous sommes à deux pas de Noël, les décorations ornent tous les magasins. Cela met du baume au cœur et les enfants commencent déjà leur lettre au Père Noël, les jouets sont arrivés dans toutes les grandes surfaces pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Mais n'oublions pas de nous protéger et de protéger les autres en respectant toujours bien les gestes barrières, de penser à la vaccination ou bien se faire tester car le virus est encore là hélas !

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes et une bonne année 2022 avec tous ceux que vous aimez !

LE CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (CCAS) a mis en place dans les locaux de la médiathèque « des ateliers informatique et mémoire entièrement gratuits pour les Séniors. Ils permettent de travailler leur mémoire grâce à une méthode d'entraînement cérébral, ludique et sans contrainte. Les participants progressent à leur rythme stimulant leur mémoire renforçant leur concentration tout en exerçant leur logique et leur capacité de repérage dans l'espace.

Pour les aider, des exercices efficaces et des jeux cognitifs connus sont proposés en groupe ou individuellement. Ils s'appuient sur l'utilisation de l'informatique, ce qui permet d'acquérir une formation basique initiale offrant une autonomie devant son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. Ces ateliers sont dirigés par Mr Philippe Sebire formateur certifié.

D'autres ateliers sont prévus pour 2022. Pour y participer s'inscrire au CCAS 04 94 84 55 49.

LE CCAS a signé un partenariat avec «TECAP» crée par Laetitia Innocenti et Fabrice Alzial, deux travailleurs sociaux professionnels, guides et médiateurs, très désireux d'établir de nouvelles formes d'intervention socioéducatives, tout en collaborant avec les dispositifs existants.

Après plus de 20 ans d'expérience en tant que cadres et coordinateurs, Laetitia Innocenti et Fabrice Alzial ont constaté que l'augmentation budgétaire affectait la bonne prise en charge des bénéficiaires.

C'est ainsi qu'ils ont imaginé «TECAP» qui s'adresse à tous : valides handicapés, parents, ados en échec scolaire, aidants... Laetitia et Fabrice organisent des entretiens individuels à domicile pour guider les parents, proposent des ateliers pour l'ensemble de la famille et un accompagnement spécifique à l'enfant, afin de renforcer ses compétences et son autonomie, un soutien dans sa communication et un accompagnement ponctuel dans ses lieux de vie, pour favoriser son inclusion. Ce type de dispositif déjà en place dans différentes régions de France, peut être soutenu. Financièrement. C'est inédit en pays de Fayence et c'est pour cela que le CCAS s'engage auprès d'eux. Pour les contacter, faire 06 25 57 27 45 et 07 32 35 29 20 ou les rencontrer tous les jeudis matin sur rendez vous au CCAS 04 94 84 55 49 au 7 rue Mirabeau.

Le jeudi 30 septembre 2021 dans la salle du Conseil Municipal de Montauroux, le CCAS a convié tous les vice-présidents des CCAS du canton de Fayence, ainsi que les partenaires associés dans le cadre d'un projet de campagne de sensibilisation auprès des aidants et de la personne âgée, sur la problématique des troubles de la nutrition liés à l'âge, afin de trouver des solutions.



Bureau Vallée
Le discount est dans notre nature

DE GRANDES MARQUES À PRIX BAS
UN LARGE CHOIX DE PRODUITS EN STOCK
DES CONSEILLERS À VOTRE SERVICE

TOUTE NOTRE ÉQUIPE VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNÉE 2022

Bureau Vallée MONTAUROUX
RD 562, 44 chemin des cigales (anciennement Marcel & Fils Bio)

04 94 60 28 03
www.bureau-vallee.fr



**9H-18H
NON STOP
DU LUNDI
AU SAMEDI**



PORTEUSE DU PROJET :

Sandrine Benhamou Durandeu
diététicienne libérale 06 79 42 71 72
Michèle Dufour
CCAS Montauroux 06 45 27 25 63

Le 30 octobre 2021, le CCAS de Montauroux a organisé une nouvelle rencontre afin de présenter la mutuelle EMOA, mutuelle du Var, avec laquelle le centre d'actions sociales (ccas) a signé un partenariat. Aujourd'hui 5 millions de français n'ont plus accès à une couverture de frais de santé et certains sont couverts à minima voire pas du tout par manque de moyens financiers.

Acteur de l'économie sociale et solidaire et engagé sur notre département depuis plus de 20 ans EMOA Mutuelle du Var a décidé de réagir en proposant un outil social et responsable permettant à leurs administrés de bénéficier d'une couverture santé de qualité «MA VILLE MA SANTE».

Mme Amandine Karoubi, chargée d'affaires des collectivités territoriales s'est chargée de la présentation.
Pour tous renseignements, veuillez la contacter au 07 62 65 28 34 ou au CCAS 04 94 84 55 49. Permanence le 8 décembre après-midi, ensuite tous les troisièmes jeudis de chaque mois.

INVITATION AU COPIL de l'Accueil Social Inconditionnel de Proximité (ASIP) le 19 novembre 2021 à Fayence.

Le Département s'est engagé dans la démarche d'accueil inconditionnel de proximité qui est issue de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et destinée à lutter contre le non-recours, mieux orienter sur l'intervenant correspondant à ses problématiques et améliorer l'accompagnement des personnes. Le CCAS de Montauroux fait partie des principaux partenaires de l'unité territoriale sociale (UTS) et des principaux acteurs de l'accueil de proximité.

AFFAIRES SUIVIES PAR : Mme Nathalie Jenkins, Responsable de l'UTS de Fayence DIRECTION de l'ACTION SOCIALE DE PROXIMITE.

LE CCAS « AU NOM DE L'AMITIE » REPAS DES SENIORS

Toute l'équipe du Centre Communal d'Actions sociales se mobilise toute l'année en participant à des actions de prévention d'animation ou de développement social, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées, avec les aides et accompagnements des personnes âgées handicapées, aux enfants, aux familles en difficultés, la lutte contre l'exclusion !

En cela, je suis très attentive au bien être des Séniors Montaurousiens.

Après une année 2020 difficile et pleine de rebondissements, j'ai voulu rattraper le temps perdu et ainsi privilégier la convivialité et la solidarité. Ma plus grande satisfaction et mon plus grand plaisir, sont de voir nos aînés à nouveau rire, danser, chanter et être heureux, malgré toutes les infortunes et les égratignures de la vie, et c'est ce qu'ils ont fait lors du repas annuel de la semaine bleue dédiée aux séniors sur le thème « AU NOM DE L'AMITIE ». Pendant cette journée, ils ont oublié pour quelques heures, les soucis du quotidien en compagnie de l'orchestre « FLOWERS » qui nous a enchantés par son professionnalisme et sa sympathie ! A bientôt pour le prochain !

PRESENTATION DU RELAYAGE

Une offre de prise en soins à domicile de la personne âgée pour le répit de l'aidant. Pendant quelques jours un « RELAYEUR PROFESSIONNEL » s'installe au domicile de la personne âgée afin de permettre au proche aidant de se reposer.

LES OBJECTIFS SONT :

- Proposer une solution de répit pour l'aidant d'une durée minimale de 36 heures jusqu'à 15 jours consécutifs ou non.
- Être dans une relation d'aide et de soutien par le biais de conseil ou d'aménagement.
- Prévenir l'épuisement de l'aidant et le soutenir dans la poursuite de son implication.
- Ne pas se substituer aux aides déjà mises en place au domicile.

L'EQUIPE : une coordinatrice «RELAYAGE » des professionnels spécialisés dans le relayage (Association Emeraude)

COÛT FINANCIER reste à charge à partir de 20 euros par jour, en fonction du budget alloué.

POUR TOUTES INFORMATIONS
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
COORDINATION RELAYAGE

04 83 09 83 55

COORDINATION TERRITORIALE DES AINES

04 94 47 02 02 de 9 h à 18h

Michèle FROMENT DUFOUR

*Adjointe déléguée aux affaires sociales
C.C.A.S.*





LA CRÈCHE LES BAMBINS DES ESTÉRÊTS DU LAC

La crèche « Les Bambins des Estérêts », créée en 2005 au cœur du quartier des Estérêts du Lac, est une crèche collective à gestion parentale. Les enfants sont encadrés par une équipe de professionnelles, mais les parents se chargent bénévolement de la gestion administrative et financière de la structure, avec l'élection d'un Conseil d'Administration. Cette participation se fait dans un cadre ludique et convivial. Il s'agit d'une petite structure, accueillant un maximum de 20 enfants de 5 mois à 3 ans. Les membres de l'équipe s'attachent à répondre aux besoins individuels de chaque enfant afin qu'ils s'épanouissent à leur propre rythme, pour acquérir leur autonomie tout en douceur et s'adapter progressivement à la vie en collectivité.

Ce projet est porté par les mairies de Montauroux et des Adrets de l'Estérel, que nous tenons à remercier pour leur aide précieuse, leur implication et leur réactivité.

Nous remercions également Dominique Blazy, jusqu'alors Directrice de notre structure, pour ses seize années de service auprès de nos chérubins, qui a quitté son poste pour s'atteler à des projets personnels. Elle est désormais remplacée par Sylvie Castelot, Educatrice de Jeunes enfants, Bérengère Ginoux, Infirmière diplômée et Houria Lamy, Responsable administrative. Nous leur souhaitons beaucoup de succès pour la suite !

Au sein de la crèche, elles sont accompagnées d'une équipe investie et dynamique, incluant :

- Florence Guinet, Auxiliaire de puériculture (en remplacement provisoire de Doriane Cohn)
- Amélie Ledger, Meryl Dumesnyl, Delphine Petit, titulaires du CAP Petite enfance
- Charlotte Malfoy, Agent de cuisine
- Francine Fourre, Agent d'entretien

Avec la crise sanitaire, cette belle équipe a dû renforcer les règles d'hygiène. De nombreuses activités ont été adaptées, pour poursuivre l'éveil pédagogique de nos bambins (Petite Ferme d'Auriol, balade, marionnettes, Baby Gym, semaine du goût, peinture, dessins, Baby Yoga, spectacle de Noël, décoration du sapin, etc.). Un projet d'initiation à l'Anglais est également en cours.

Nos locaux ont connu une superbe rénovation au mois de Novembre. Toutes les peintures et réparations nécessaires ont été réalisées par les parents. Nous remercions la CAF du Var pour son financement, qui nous a permis de rendre notre crèche d'autant plus chaleureuse.

Si ce mode de garde vous intéresse, contactez-nous par téléphone au 04.94.99.17.65 ou par mail à l'adresse lesbambinsdesesterets@yahoo.fr.

NB : Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h à 18h (hors jours fériés). Les 5 semaines de fermeture annuelle sont programmées à l'avance.

Particuliers & Professionnels
Électricité bâtiment et industrielle.
Courants faibles
Chauffage électrique intégré
Automatisme de portails
Equipements téléphoniques d'immeubles

Tél. 04 94 99 20 92
 s3em.abc@orange.fr - **Centre commercial BPA RD562 Le Plan Oriental - 83440 MONTAUROUX**



LA DÉFENSE LE MARÉCHAL LECLERC

Trois généraux ont été élevés à la dignité de Maréchal de France dans les années qui ont suivi la fin de la 2ème guerre mondiale. Après avoir rappelé le parcours du Maréchal de Lattre de

Tassigny dans le numéro d'octobre 2021 de la revue municipale, c'est le Maréchal Leclerc, qui fait l'objet de cet article puis le Maréchal Juin sera évoqué dans le numéro d'avril 2022.

Né le 22 novembre 1902 en Picardie dans une vieille famille aristocratique, Philippe de Hauteclocque, adolescent lors de la 1ère guerre, en connaît les misères, les deuils mais aussi les joies de la victoire de 1918. Il choisit la carrière militaire, fait l'école des officiers de Saint Cyr puis celle d'application de Saumur pour la cavalerie. Il est capitaine au début de la 2ème guerre mondiale et se trouve en poste sur le front belge. Prisonnier à deux reprises, il s'évade à chaque fois pour rejoindre le général de Gaulle à Londres et prend Leclerc comme nom de guerre pour préserver sa femme et ses enfants restés en zone occupée par les allemands. Il a pour première mission de rallier à la France libre les colonies de l'Afrique Equatoriale puis reçoit le commandement des troupes françaises regroupées au Tchad. Il porte son action vers la Lybie italienne et après une chevauchée de 1500 km dans le désert, il s'empare de l'oasis de Koufra, symbole de la puissance italienne.

Il fait jurer à ses compagnons « de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs flotteront sur la cathédrale de Strasbourg ». C'est le serment de Koufra, Le Général de Gaulle le fait compagnon de la libération et le nomme général. En 1942, le général Leclerc va conquérir le Fezzan, qui est la partie occidentale de la Lybie puis en janvier 1943 « la colonne Leclerc » fait jonction à Tripoli avec l'armée britannique du général Montgomery venue d'Egypte. Participant au retrait des allemands et italiens de la Tunisie, il arrive à Tunis le 8 mai 1943. Durant l'été 1943, il renforce ses troupes, qui deviennent la 2ème Division blindée.

Débarquée en août 1944 en Normandie, elle va participer à la libération du territoire national et il se trouve auprès du général de Gaulle lors du défilé triomphal du 25 août 1944 sur les Champs Elysées. Il participe au sein de la 1ère armée française à la libération de Strasbourg : « le serment de Koufra a été tenu ». Il terminera la guerre en Allemagne après la prise symbolique de Berchtesgaden, le nid d'aigle d'Hitler.

Le 16 août 1945, le général Leclerc est nommé commandant supérieur des troupes en Extrême Orient. Il s'agit pour lui de rétablir la souveraineté française en Indochine, d'abord contre les japonais puis contre le vietminh, qui réclame l'indépendance. Faisant preuve d'un sens politique aigu, il préconise une solution pacifique au conflit avec le Vietminh mais incompris, il est rappelé en France. C'est en Afrique du Nord que le général Leclerc va mettre une nouvelle fois ses talents au service de la France en tant qu'inspecteur des Forces Armées. Le 28 novembre 1947, au cours d'un vol aérien qui l'amenait d'Oran à Colomb-Béchar, son avion, pris dans un vent de sable, s'écrase au sol et prend feu. Il n'y aura pas de survivant et le général Leclerc trouve la mort sur cette terre d'Afrique où il a connu ses premiers succès militaires.

Cinq ans après sa disparition, le Parlement vote à l'unanimité la loi qui l'élève à la dignité de Maréchal de France. Le général de Gaulle lui a rendu hommage à plusieurs reprises, en particulier en ces termes « l'épopée de Leclerc c'est pour toujours une des plus belles pages de notre histoire de France ».

Philippe Vizier

Président des Anciens Combattants du Pays de Fayence.

La stèle en souvenir de Baptistin Ramonda au quartier de la Colle Noire a été à nouveau vandalisée. Rappelons que le 15 août 1944, jour du débarquement de Provence, il a été tué à 20 ans alors qu'il tentait de freiner la progression d'une colonne motorisée allemande en provenance de Grasse. Cet acte de vandalisme est inqualifiable et doit être condamné sans réserve.

Philippe Vizier

**Alain TAXIL
S.A.S.**

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
TERRASSEMENT - V.R.D. - BRISE ROCHE
LOCATION D'ENGINS - TERRE VÉGÉTALE - ENROCHEMENT
MUR EN PIERRES - ENROBÉS NOIRS ET COULEURS - BICOUCHE

+33 (0)4 94 76 12 08
alain-taxil.sa@wanadoo.fr



LISTE DES TRAVAUX 2021



- Stores dans les bureaux de l'Hôtel de Ville.
- Porte côté rue des écoles Hôtel de ville.
- Etanchéité jardinières Hôtel de ville.
- Placard cuisine de la Salle polyvalente.
- Réfection des bureaux et cage d'escalier de l'Hôtel de ville.
- Rajout d'une alarme à la crèche municipale.
- Changement de vitrage à la crèche municipale.
- Changement coffret électrique stationnement rue des écoles.
- Réfection des salles de bains des appartements du 10 rue neuve.
- Réfection de la toiture de l'immeuble 1 placette Justin Blanc.
- Reprise toiture 29 rue neuve.
- Réfection toiture du bâtiment du camping des Florales.
- Réparation de la toiture du Moulin à Huile.
- Changement du chauffe-eau appartement école du Lac.
- Réfection gouttières moulin à huile.
- Remplacement par led des appliques extérieures médiathèque.
- Réparation de la façade de la chapelle Saint Barthélémy.
- Chauffage réversible bureaux des services techniques.
- Sécurisation porte cave immeuble 17 rue Segond.
- Fin de rénovation du pont des Tuves.
- Création d'une Aire de Camping-Car.
- Pose de main courantes et garde-corps aire saint Barthélémy.
- Reprise terrassement boulevard du Belvédère suite à dépose cuve d'assainissement

B De Père en Fils depuis 1988
SARL
ONSAUDO
MAÇONNERIE GÉNÉRALE



Meilleurs
VOEUX

VILLAS NEUVES - RÉNOVATION - CHARPENTE COUVERTURE - CARRELAGE - MURS EN PIERRES - CLÔTURES - ENTRÉES - PISCINE

MONTAOUX - Tél. 04 94 47 75 51 / 06 89 94 46 97 - bonsaudomacconnerie@gmail.com

www.construction-provencale.fr



- Démolition de clôture et élargissement d'emprise du chemin des Chaumettes.
- Enrochement parking Veyans.
- Création d'un bassin pluvial chemin des Messugues.
- Sécurisation arrêt de bus quartier Floriales.
- Trottoir, stationnements supplémentaires et ralentisseur rue sainte Brigitte.
- Construction de 2 murs de soutènement chemin de camp long.
- Enrochement partiel chemin du collet de Bigarel.
- Ralentisseur rue de Reyran.
- Réfection pluvial et carrefour route de Tournon.
- Réfection chemin du Villaron.
- Bancs en bois brut Esterêts et stade.
- Création d'un réseau pluvial chemin des Adrechs de Valcros et réfection de voirie.
- Amélioration pluvial chemin de la Frieste.
- Pluvial Fontaboureno.
- Poteau incendie chemin de Fondurane.
- Poteau incendie chemin des claveaux.
- Poteau incendie chemin de Villefranche.
- Belvédère et aménagement paysager impasse des Esclapières.
- Réfection étanchéité école les cerisiers.
- Réfection clôture école les cerisiers.
- Réfection salle d'activité école Pagnol.
- Sèche mains sanitaire Pagnol.
- Réparation toiture école Pagnol.
- Reprise plinthes et parquet chapelle saint Barthélémy.
- Peinture salle d'exposition ancien OTSI
- Peinture de classes école du lac et Pagnol.
- Sécurisation des tennis de la MPT.
- Entretien maintenance et création des espaces verts.
- Désherbage des voiries et espaces naturels.
- Entretien et maintenance des éclairages publics.
- Entretien et maintenance des bâtiments communaux.
- Entretien et maintenance des voiries
- Pose des illuminations de fin d'année.
- Mise en place des manifestations festives et sportives.
- Contrôle des poteaux d'incendie (DECI)
- Nettoyement et propreté urbaine jours ouvrables, week end des manifestations et jours fériés.
- Construction d'une maison médicale en cours.
- Nouveau fronton Maison pour tous.

E.Leclerc 
MONTAUROUX
 8H30 - 20h
 8H30 - 13H00 LE DIMANCHE

GALERIE DU VALLON 9H - 19h30

 espace culturel
 parapharmacie
 Presse

Brasserie **LE PETIT VAROIS** - Salon de Coiffure **ORIGINE**
 Parfumerie **NOCIBE** - Pressing **CLEAN SERVICE**
 Garage automobile **BEST DRIVE**

Tél. 04 94 60 43 00 - Fax 04 94 39 87 41

SARL AGREGAT GIORDANENGO & FILS
DEPOT D'AGREGATS
MONTAUROUX
 GIORDANENGO PHILIP

Sable - Pierre - Terre - Terreau Vrac
 Gravier - Enrochement - Reprise de Gravats

Tél./Fax. 04 94 39 82 72 - Mobile: 06 76 09 11 52
boismateriaux.admin@orange.fr - boismateriaux@orange.fr

231, CH DE FONDURANE - LE PLAN ORIENTAL - 83440 MONTAUROUX
 Horaires: 7h30/12h - 13h30/17h30 - Samedi 8h/12h



EXPOSITION MISS DIOR AU CHÂTEAU DE LA COLLE NOIRE

Fidèle à la passion du couturier pour l'art et les femmes qui n'ont cessé d'inspirer sa création, la Maison Dior a réuni douze femmes artistes pour une carte blanche exceptionnelle au Château de La Colle Noire.

Du 15 octobre au 1er novembre, l'exposition Miss Dior mettait en scène des œuvres originales comme autant de regards contemporains portés sur l'iconique flacon Miss Dior, son esprit et ses codes emblématiques. Incarnation de l'art de vivre de Christian Dior, ce lieu originel, hymne à la nature et à la culture, s'est fait l'écrin de nouvelles rencontres artistiques.

Les sculptures et installations des artistes invitées se sont dévoilées dans les jardins ainsi que dans les intérieurs du Château, qui était exceptionnellement ouvert à la visite, accueillant pas moins de 4500 visiteurs.





L'HISTOIRE DE MISS DIOR

Parfum de l'amour et de la liberté, Miss Dior exprime un esprit, une vision. Celle que Christian Dior élabore à l'aube des années 50 alors qu'il dessine les contours de sa silhouette New Look. Avant de devenir un parfum signature, « Miss Dior », c'est Catherine Dior, une femme discrète au destin exceptionnel.

Membre active de la Résistance française, Catherine Dior survécut à la déportation avant de se dévouer à sa passion pour les fleurs. Son frère n'aura de cesse de lui rendre hommage. En lui dédiant Miss Dior en 1947, il ne se doutait pas qu'il inscrivait son nom pour toujours dans un sillage d'éternité.



LE CHÂTEAU DE LA COLLE NOIRE

Certains lieux sont habités par l'esprit de leur propriétaire. Le Château de La Colle Noire est encore empreint de l'aura de Christian Dior. Le couturier tombe sous le charme de ce site qu'il entreprend de restaurer dès 1950. Grand amoureux de la nature et des arts, il fait de cette majestueuse demeure un lieu de rencontre et de passions. Le Château de La Colle Noire devient rapidement son port d'attache, le lieu où il aime se ressourcer loin de l'agitation parisienne et de la frénésie de l'Avenue Montaigne. « Cette maison-là, disait-il, je voudrais qu'elle fût ma vraie maison. Celle où (...) je pourrai boucler la boucle de mon existence et retrouver, sous un autre climat, le jardin fermé qui a protégé mon enfance. »

Quand le couturier disparaît soudainement en 1957, la restauration du château reste inachevée. Vendue quelques années plus tard par ses héritiers, la propriété est rachetée et rénovée en 2013 dans son ensemble par la Maison Christian Dior Parfums qui lui redonne sa superbe. Depuis, le Château de La Colle Noire exalte à nouveau la beauté sous toutes ses facettes à travers chaque fleur, chaque objet et œuvre d'art qui y réside. Avec l'exposition Miss Dior, ce haut-lieu du patrimoine de la Maison Dior redonne vie au projet holistique de son créateur.

La Fête du Terroir

La Fédération Française des Stations vertes (<https://www.stationverte.com/>) décerne depuis de nombreuses années le label « Station verte » à la commune de Montauroux, reconnu au niveau national en faveur d'un tourisme de nature, authentique, humain et respectueux des caractéristiques locales, valorisant les attraits naturels du territoire.

L'esprit « Station verte » représente un tourisme à visage humain de proximité, tisseur de liens entre la nature, les terroirs et les hommes et la commune de Montauroux s'efforce de maintenir cette qualité de vie.

Aussi, cette année, la fête du terroir a voulu célébrer le terroir et les produits locaux en invitant les visiteurs à la découverte des savoirs et du savoir-faire. Tous les exposants ont répondu favorablement et c'est avec l'aide de Madame Marie-José MANKAI (élue en charge des manifestations), des membres de l'office du tourisme, de Monsieur Patrick DAMOULAKIS, du Comité des Fêtes et des services communaux, que cette fête a pu être organisée pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Au cours de leur visite, ces derniers ont pu découvrir :

- divers produits et préparations locales (légumes, fruits, tapenades diverses, œufs, volailles, huiles d'olives et truffes, fromages, charcuteries, nougats, pâtes de fruits, confitures, miels, biscuits, vin, bières, boissons rafraichissantes à base de thé, tisanes).
- les œuvres des artistes et productions des artisans (céramistes, peintres, petites confections couture, huiles essentielles, bijoux fantaisie, décoration maison, bougies parfumées, attrape-rêves).

Il a aussi été possible de déjeuner dans les restaurants du village ou de pique-niquer sur place; des tables et des chaises ont été mises à disposition afin de pouvoir déguster les différents produits de cette fête.

Afin de mettre en avant également le patrimoine culturel et naturel, la journée pouvait alors se terminer par une balade dans le village avec visite de l'exposition BORSI à l'O.T.I, la visite de la Chapelle Saint-Barthélemy ou une promenade vers la source Mailla via un sentier balisé.

Une journée très réussie avec de nombreux visiteurs et une satisfaction pour tous les intervenants qui sont prêts à recommencer dès que possible.

Joëlle FABRE

Nous remercions la municipalité, les services techniques disponibles pour l'exécution de nos projets.

Toute l'équipe de Montauroux on l'M, vous souhaite une bonne année 2022.

A bientôt pour de nouveaux projets.

Le Président P. DAMOULAKIS



MÉDIATHÈQUE DE MONTAUROUX

Depuis 2014, la médiathèque, bel espace convivial de 650m² met à la disposition de tous les publics un large choix de livres, revues, bandes dessinées, CD et DVD qui peuvent être consultés sur place librement et gratuitement dans un cadre agréable, ou empruntés via un abonnement annuel (4.50 euros à l'année pour les enfants ou tarif réduit / 8.50 euros à l'année pour les adultes ; paiement par chèque uniquement).

Actuellement, pour la santé de tous, le Pass sanitaire est obligatoire (à partir de 12 ans) et doit être présenté à chaque visite dans les lieux ; le masque est également de rigueur (à partir de 11 ans, conseillé à partir de 6 ans) ainsi que le lavage des mains.

Vous devrez donc le faire scanner, à l'accueil (format numérique ou papier) ; Tout pass ou test invalide sera refusé et ne pourra entrer dans les lieux ;

Le drive est toujours d'actualité : vous pouvez réserver des ouvrages via notre site internet www.mediatem.fr et venir les retirer sur RV derrière le bâtiment.

MEDIATHEQUE DE MONTAUROUX

HORAIRES D'OUVERTURES

LUNDI	: 13h45 - 18h30
MARDI	: 08h45 - 11h45
MERCREDI	: 10h00 - 11h45 / 13h45 - 18h00
JEUDI	: 13h45 - 18h00
VENDREDI	: Fermé
SAMEDI	: 09h30 - 12h00
DIMANCHE	: Fermé



 04 83 29 11 47  montauroux@mediatem.fr

 www.mediatem.fr 

A bientôt,
Et continuez à nous suivre sur Facebook à : bibliothèque montauroux

TOUS LES DIMANCHES MATIN DE 7H À 13H
MARCHÉ À MONTAUROUX Sur la place du Clos Face à la Mairie



MONTAUROUX MARKET Every Sunday morning - 7 am to 1 pm Place du Clos next to the Town Hall



19^E ÉDITION DU CINÉ-FESTIVAL : DE BEAUX MOMENTS CINÉMATOGRAPHIQUES

Du 11 au 16 octobre 2021 a eu lieu la 19e édition du Ciné-Festival en Pays de Fayence qui fut une édition riche en émotions et ce pour de nombreuses raisons.

Tout d'abord parce que Waltraud Verlaquet, fondatrice du Festival et présidente d'honneur, a décidé de démissionner de ses fonctions après avoir formé la nouvelle équipe, afin que celle-ci vole de ses propres ailes, riche de tous les enseignements qu'elle a pu lui apporter. Nous la remercions chaleureusement ! Ensuite parce qu'il était très émouvant de voir tant de personnes reprendre le chemin des salles obscures, se retrouver autour d'un café, partager ses points de vues et ses coups de cœur, après toutes les restrictions dues à la crise sanitaire qui ont si durement impacté le monde et tous les projets culturels.

Le Ciné-Festival 2021 cela a été 20 films en compétition, longs et courts métrages, soumis à l'appréciation enthousiaste de deux jurys présidés par M. Vincent Mirabel, maître de conférences sur l'histoire du cinéma pour les longs métrages, et Mme Caroline Espla, réalisatrice, pour les courts métrages. Mais c'est aussi 5 films diffusés hors compétition, pour beaucoup en exclusivité ou en avant-première.

Cette nouvelle édition se voulait particulièrement tournée vers la jeunesse, sachant combien il est important, aujourd'hui plus que jamais, de s'ouvrir aux autres et au monde, de mettre en avant les notions d'entraide et de tolérance. Et quoi de mieux que le cinéma pour être le vecteur des ces problématiques fondamentales ? C'est pourquoi trois sélections particulières de courts métrages et de nombreuses projections ont été programmées à destination du public scolaire, allant du CP à la classe de 3e,, soit plus de 2300 élèves, tous très motivés et intéressés, qui ont participé cette année et déjà impatients de revenir l'année prochaine... Plusieurs collégiens des établissements de Montauroux et de Fayence faisaient d'ailleurs partie de nos deux jurys officiels, et c'est avec une grande fierté qu'ils sont montés sur scène avec leurs présidents et collègues, lors de la cérémonie de clôture, afin d'annoncer les résultats des votes, sous le regard bienveillant de nos élus venus soutenir notre manifestation.

C'est le court métrage Umbrellas de José Prats et Alvaro Robles qui a remporté le prix de la sélection « Enfants », Migrants de l'école Pôle 3D celui de la sélection « Juniors » et Entracte d'Anthony Lemaître celui de la sélection « Ados ».

Dans le cadre de la sélection officielle, Balcony de Toby Fell Holden et La Fenêtre de l'école ESMA ont remporté, ex-æquo, le prix du meilleur court métrage et enfin notre célèbre Cigale d'Or fut attribuée au film Hava, Maryam, Ayesha de la réalisatrice afghane Sahraa Karimi, qui porte un regard sans compromis sur la situation des femmes en Afghanistan.

Cette toute jeune réalisatrice au courage immense et exemplaire nous a fait l'honneur de sa présence tout au long du Festival afin de témoigner de la situation dramatique de son pays tombé depuis peu aux mains des Talibans. Bouleversée et bouleversante lors de la remise de son prix, c'est sur ses larmes que nous avons clôturé notre Festival mais aussi sur son message plein d'espoir : le cinéma est un formidable moyen d'expression, un catalyseur d'émotions aux possibilités infinies, porteur de rêves, de messages, il est un véritable miroir de notre société. Souhaitons être toujours plus nombreux à pouvoir le contempler.
Vive le cinéma !

L'équipe du Ciné-Festival





LA MAISON POUR TOUS FAIT PEAU NEUVE



UNE ENSEIGNE À LA HAUTEUR DE L'ACCUEIL QUE NOUS VOUS RÉSERVONS.

Je voudrais remercier la Mairie et les Services Techniques Municipaux. La devanture haute de la Maison Pour Tous est enfin refaite. Vous pouvez comparer les photos. Encore merci.



COVID – CINÉMA ET ACTIVITÉS.

La continuité de l'obligation du pass sanitaire après le 15 novembre et au moins jusqu'au 31 juillet 2022, l'élargissement de ce pass étendu aux jeunes de 12 ans et 2 mois depuis le 30 septembre, la 3ème dose de vaccins pour les plus de 18 ans annoncée fin novembre qui conditionnera la validité du statut vaccinal complet, le retour du port du masque pendant les séances, la réduction du délai de validité d'un test à 24h, ne vont pas forcément améliorer la venue des spectateurs au cinéma qui est pourtant un endroit sûr tant les mesures sanitaires qui nous sont imposées sont appliquées à la lettre. Il en est de même pour nos activités

L'Institut Pasteur, en partenariat avec la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam), Santé publique France, et l'institut IPSOS, a mené le quatrième volet d'une étude épidémiologique « ComCor » sur les circonstances et les lieux de contamination par le virus SARS-CoV-2 en France. Entre le 23 mai et le 13 août 2021. Cette étude ne démontre qu'aucun « sur-risque n'a été documenté pour les lieux culturels ». Vous pouvez retrouver le communiqué de presse de l'Institut Pasteur sur internet.

<https://www.fncf.org/updir/3/etudecomcor26112021.pdf>

L'INSTALLATION DE LA FIBRE.

Autre bonne nouvelle, l'installation de la fibre a eu lieu à la MPT, elle était initialement prévue le 18 novembre, puis le 23, pour être réalisée le 2 décembre (si tous les obstacles techniques sont levés, ce qui n'est pas encore le cas à l'heure où nous écrivons cet article). Nous allons enfin pouvoir recevoir les films dans des conditions nettement meilleures et surtout dans les temps. Nous ne comptons plus les séances annulées parce que la nuit n'avait pas suffi pour télécharger le film que nous devons projeter. Les salariés vont aussi pouvoir travailler dans de bien meilleures conditions.

INCIVILITÉS AU CINÉMA.

A ce sujet, certains ne se privent pas de faire des reproches aux salariés du cinéma, parfois de manière assez violente. Sachez que les salariés appliquent les consignes qui leur sont données et qui nous sont imposés par la législation. Alors si certains d'entre vous ont des remarques, des reproches à faire, des questions à poser, n'hésitez pas à prendre RDV au secrétariat (04 94 50 40 30), je vous recevrai avec plaisir ou écrivez à :

Palais de l'Élysée - 55 Rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris
Hôtel Matignon - 57 rue de Varenne - 75700 Paris SP 07

POUR MÉMOIRE.

- Se verront refuser l'entrée au cinéma et l'accès aux activités sportives et culturelles, celles et ceux, qui ne présentent pas le résultat :
- D'un examen de dépistage virologique de moins de 24h (Test PCR, antigénique, salivaire négatif et il faudra le renouveler tous jours) ne concluant pas à une contamination par le Covid 19.
 - D'un justificatif de statut vaccinal complet concernant le Covid 19 (QR Code ou formule papier).
 - D'un certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par le Covid 19.

Ces mesures ne sont pas de notre volonté mais nous sommes dans l'obligation de les respecter et de les faire respecter, sous peine de sanctions en cas de contrôles des autorités compétentes.

DES PROJETS ET DES NOUVEAUTÉS.

Cinéma

Depuis le 3 septembre, nous exploitons le cinéma « Espace Centre » à Cagnes sur Mer, le projet du cinéma itinérant en Pays de Fayence avance à grands pas (circuit dans les 9 villages de la ComCom pour les scolaires et la population) et d'autres projets sont déjà à l'étude.

Associations du Pays de fayence- Ciné festival – Bagiliba.

Le 2 octobre, nous avons, en collaboration étroite avec le Foyer Rural de Fayence/Tourrettes, convié l'ensemble des associations du Pays de Fayence à une rencontre au cinéma, afin que nous puissions évoquer, tous ensemble, l'avenir du monde associatif d'"après Covid".

Nous avons accueilli le Ciné Festival en Pays de Fayence 2021 en octobre ainsi que le festival Bagiliba en novembre.

Opéras du MET - Ballets du Bolchoï - Comédie Française.

Depuis le mois d'octobre, nous avons repris les retransmissions des Opéras en direct du MET à New-York, des Ballets en direct du Bolchoï à Moscou et du théâtre en direct de la Comédie Française à Paris. N'hésitez pas à venir nombreux. La collation servie à l'entracte est réalisée par les élèves de la Secpa du collège Léonard de Vinci. Merci à madame Camille PORTELLI leur professeur.

Scolaires au cinéma, enfin pour les maternelles !

Les dispositifs "école et cinéma et "collège" et cinéma" sont une priorité pour nous et nous avons également pu proposer aux scolaires, aux centres aérés d'autres films pour leur tranche d'âge avant et pendant les périodes de vacances scolaires. Pour la rentrée de septembre 2022, ce dispositif va s'élargir aux classes maternelles.

Collège Léonard de Vinci de Montauroux.

Nous avons rencontré, début septembre, Mme Véronique LIZY, la nouvelle principale du collège de Montauroux et des projets communs se mettent en place de manière concrète. Quel plaisir !

Activités de la MPT

Les inscriptions à nos activités ainsi que leur fréquentation ont aussi souffert des mesures sanitaires, certains cours ont dû être annulés, d'autres ont été déplacés mais, en parallèle de nouvelles activités ont vu le jour et c'est tant mieux.

Orientation Scolaire

Un nouvel atelier destiné aux adolescents et leur famille va ouvrir en 2022. Il sera animé par une personne qui a les capacités professionnelles requises. Cet atelier s'adresse à celles et ceux qui ont des questions ou des difficultés d'orientation scolaire et/ou professionnelle. N'hésitez pas à venir vous renseigner si vous ou votre enfant en éprouviez le besoin.

POUR NOUS CONTACTER ET NOUS SUIVRE :

Site internet de la MPT :
www.mpt-montauroux.com



Et bien sûr, notre secrétariat ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h ou au 04 94 50 40 30.

FAÎTES-VOUS DU LIEN, FAÎTES-VOUS DU BIEN.

Notre machine à créer du lien s'est doucement remise à ronronner en réaffirmant son offre d'évasion, de divertissement et de rencontres. Nous sommes persuadés de contribuer à lutter ainsi contre nombre des maux plus ou moins pernicious qui menacent des pans entiers de notre société, fragilisés par la pandémie.

N'oubliez pas de continuer à nous suivre sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram et sur le site de la MPT. Si ce n'est pas encore fait, inscrivez-vous à notre newsletter. Vous pourrez découvrir les films à l'affiche, ceux qui seront proposés prochainement et bien entendu les informations sur nos nombreuses activités proposées.

Toute l'équipe de la MPT se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2022, à vous, vos familles et ceux que vous aimez et n'oubliez pas de venir au cinéma, la salle est chauffée l'hiver et climatisée l'été.

BONNE & HEUREUSE ANNÉE
2022



BONNE ANNÉE 2022 !

Continuez à prendre soin de vous et au plaisir de vous accueillir dans nos locaux en espérant que 2022 voit la fin de cette situation sanitaire difficile pour tous.

Christian FLAYOL
Président de la MPT

JG TERRASSEMENT
GARANTIE DÉCENNALE

- ASSAINISSEMENTS
- FOSSES SCEPTIQUES
- VRD - TERRASSEMENTS
- PISCINES
- ENROCHEMENTS
- AMÉNAGEMENTS

Devis Gratuit

Jérôme GIORDANENGO
06 07 16 19 64 - MONTAUXOUX
jerome.giordanengo@wanadoo.fr

**VOTRE
PUBLICITÉ**

ICI?

04 94 85 71 39



ACEV

LE BOUT DU TUNNEL

Après une année blanche en 2020 pour cause de coronavirus, il était impensable que la Chapelle Saint Barthélemy reste muette pendant 2 ans. Aussi, malgré les contraintes, nombreuses telles que le masque, le pass sanitaire, la jauge avec un impact négatif sur la recette, l'ACEV a tenu à proposer 2 concerts en 2021. La qualité était au rendez-vous comme d'habitude pour le plus grand plaisir d'un public fidèle et connaisseur. En juin, en partenariat avec le Rotary des Hauts de Siagne, c'est la jeune et talentueuse pianiste Stella Almondo, quatorze ans, qui a fait montre de toutes ses qualités artistiques dans un programme romantique exigeant. En seconde partie du concert, elle a été rejointe par Miriam Bensaïd, quatorze ans également, au violoncelle pour une interprétation magistrale d'une sonate de Grieg. En début octobre, c'est le duo Darius Milhaud, qui nous a rendu visite pour une deuxième fois. Composé des deux sœurs Anaït et Armine Sogomonyan, dont la notoriété est maintenant bien établie, ce duo nous a présenté un voyage musical commenté, qui a enchanté notre public venu en nombre.

Qu'en sera-t-il en 2022 ? Pour les trente ans des samedis musicaux initiés par Jacqueline Jolivet alors présidente de l'ACEV, il n'est pas question de s'arrêter en si bon chemin. D'ores et déjà nous avons l'assurance de recevoir le pianiste russe Jacob Katsnelson pour la troisième fois le 7 mai à 17 heures. On ne se lasse pas de l'écouter tant est grand son talent et son plaisir à l'exprimer dans les plus grandes salles du monde, mais aussi dans la Chapelle Saint Barthélemy. D'autres concerts vous seront proposés en 2022 en sollicitant en priorité des jeunes talents issus des conservatoires de Provence. Vous en serez avertis en temps utile pour ne pas rater ces rendez-vous musicaux.

L'ACEV vous souhaite une bonne année 2022 et espère vous retrouver encore nombreux à nos samedis musicaux.

Philippe Vizier

ABELIA
fleurs

**Fleuriste
Créateur**

***Vous souhaitez
une excellente année***

2022

04 94 47 73 62 - Centre Espace

CLUB DE JUDO ET ARTS MARTIAUX DE MONTAUROUX : CAP SUR L'OPTIMISME

Bien que le coronavirus guette toujours et conduise le club à s'en protéger au mieux, l'élan donné par le partenariat avec les professeurs de judo de Franck Lefebvre agit toujours. Son école de judo a vu l'arrivée de 2 licenciés de poids à savoir Nico Kanning ancien sparring partner de Teddy Riner et Joseph Terhec seul judoka à avoir battu Teddy Riner en 2019 en tournoi par équipes et récemment vainqueur de l'Européen Cup.

L'hémorragie d'adhérents constatée dans certains clubs ne nous a heureusement pas touchés. Aussi, les effectifs sont en hausse dans tous les cours : enfants et adultes pour le judo et le jujitsu en particulier, adultes pour le taïso. Le club compte désormais 71 adhérents et en espère plus encore et, tout en restant vigilant, peut voir l'avenir avec optimisme.



La fédération départementale de judo et disciplines associées continue à nous faire confiance pour organiser un stage de jujitsu. Il aura lieu le dimanche 8 mai au gymnase du collège de Montauroux en présence de Serge Oudart CN 8ème dan. Souhaitons que ce stage, qui avait été annulé deux fois pour cause de coronavirus, soit maintenu car il permet de rassembler les meilleurs experts de la région dans cette discipline, qui est à la base de tous les arts martiaux actuellement pratiqués.



L'enseignement du judo et du jujitsu s'inscrit dans le temps long car il vise la perfection des gestes. Il s'adapte à toutes et tous et peut être abordé à tout âge : il apporte un bénéfice personnel à la fois physique et psychique. Aussi, vous qui seriez tentés pour le découvrir, n'hésitez pas à contacter Fernande Denis, présidente du club, au 06.15.39.28.04 pour un essai au dojo de Montauroux. Le meilleur accueil vous sera réservé. A tous et à toutes, adhérents présents ou futurs, le club vous souhaite une bonne année 2022.



Contactez
Patrice Cochet
au 07 77 60 82 00

Transaction
Location
Expertise immobilière

3 rue de Lyle - 83440 Callian

www.pcimmobilier.com - contact@pcimmobilier.com



Le bureau du Club.



LES POUN'S EN HERBES

Le centre équestre de pleine nature Les Poun's en herbe Labellisé FFE « Centre de Tourisme Equestre de Qualité » depuis 2014 a obtenu non sans fierté, au mois de Novembre 2019, la mention « BIEN ETRE CHEVAL » et vient d'obtenir le LABEL QUALITE « Ecole Française D'Equitation » « Cheval Club de France » encore une belle récompense pour ses gérantes (Jessica et Gwladys) et leur équipe.

Le centre équestre est aussi dorénavant « Organisme de Formation » en effet depuis Janvier 2021 la structure, forte de son expérience et de son équipe tant humaine qu'équine, a acquis la maturité pour se sentir capable de former les futurs encadrants de balade et randonnées équestres : diplôme d'« Accompagnateur de Tourisme Equestre ».

Deux élèves ont profité l'an passé de cette première cession et ont toutes les deux obtenu leur diplôme. Cette année le centre devait intégrer 8 élèves pour la nouvelle cession.

Pour donner une idée du pré bilan de rentrée, malgré la situation sanitaire et ses contraintes du PASS SANITAIRE et autres, masques et gestes barrières, l'équitation aura bénéficié d'une forte demande de pratique pour cette rentrée 2021/2022. En effet au niveau régional le nombre de licenciés FFE (3ème Fédération de France) a vu une progression de plus de 8% l'an passé et tend à être de même pour cette saison.

Malgré la création cette année de 2 créneaux de « découverte mini randonneurs » pour les 4/6 ans, Les Poun's se sont pourtant vu refuser une 20 vingtaine de demandes d'inscription au club à cette rentrée. Malheureusement le choix politique de la structure de ne pas excéder 8 élèves par cours, donner des créneaux d'au moins 1h30 afin que chaque cavalier puisse s'occuper de son poney/cheval et une recherche de qualité globale sur l'ensemble du cursus pédagogique ne permet pas un nombre de pratiquants exhaustif.

Les futurs cavaliers Poun's en demande d'inscription 2022/2023 devront donc se manifester dès le mois de mai/juin 2022 pour avoir une chance d'intégrer l'équipe.

COMPETITION :

Le dimanche 06 février 2022 : Concours « Spéciale P.O.R. » (Parcours d'Orientation et de Régularité).

Le dimanche 08 mai 2022 : Le TREC DE MONTAUXOUX Championnat Départemental.

DATES À VENIR :

Vacances HIVERS et PRINTEMPS :

- Stages multi-niveaux.
- Balades sur réservation 1h, 2h, demi-journée, journée, coucher de soleil, pour tous et stage à la demi-journée et journée tous les jours.

Du 04 au 06 Juin 2022 : Participation au « RIDE AND FUN » Grand évènement sportif régional au domaine du POET (05) CHAMPIONNAT REGIONNAL MULTIDISCIPLINES. CSO, Dressage, TREC, Pony Games, tir à l'arc à cheval, ride and run ! Les Poun's représenteront le Canton pour la discipline TREC.



LES POUN'S EN HERBE

Chemin de Fondurane - 83440 Montauroux

Gwladys : 06 76 80 00 89 / Jessica 06 19 20 00 87

les-pouns-en-herbe@hotmail.fr

www.facebook.com/pages/LES-POUNS-EN-HERBE (+ de 2000 followers)

Instagram LESPOUNSENHERBE

Site internet: www.centre-equestre-montauroux.fr





ECURIES FONDURANE



Le dernier trimestre 2021 aura été fort en évènements festifs aux Ecuries de Fondurane.

Après notre journée du cheval de septembre, ce fut la journée d'Halloween le 24 octobre avec des jeux et des courses aux trésors pour des cavaliers tous déguisés en monstres et démons qui ont pu chercher des bonbons dans tous les coins du club sous un beau soleil d'automne.

Le 19 décembre, ce fut la journée de Noël avec Margaret déguisée en « Père Noel » et son carrousel de petits lutins qui ont défilé à poneys. Sans oublier nos concours Club « Maison » qui ont pu avoir lieu tous les mois, par chance sous le soleil et sans covid en respectant les gestes barrière.

Les cavaliers et cavalières de Fondurane se sont bien sûr illustrés dans tous les concours de C.S.O. de la Région (Cuers, Vidauban, Brignoles, Grasse, Nice, Roquebrune sur Argens ...) en montant systématiquement sur les marches des podiums.

Idem pour les courses de poneys avec une magnifique victoire de Cloé Noel et Twiga en plat sur l'hippodrome de Nîmes avec sa casaque et toque bleu ciel / jaune Harlequin. Et les deuxièmes et troisièmes places de Julie, Léa, Méliane, Sophie et Chloé.

Trois nouveaux petits pensionnaires sont arrivés cet automne aux Ecuries, prénommés Schweppes, Gadget et Jongleur, ils ont commencé à faire le bonheur des enfants et à remplacer petit à petit Bettyboop et Altesse qui vont bientôt être arrêtées pour un heureux événement à venir : des bébés poneys en avril ou mai !!!

Promis, les lecteurs de la Revue Municipale de Montauroux auront la primeur des photos.

Enfin tous les cavaliers et bénévoles des Ecuries de Fondurane se joignent à moi pour vous souhaiter à tous et à toutes une Très Très belle Année 2022, remplie de Joies et de Bonheurs.

Prenez soin de vous et tous à cheval !



T.L.P. EQUITATION

Chemin de Fondurane - 83440 MONTAUX

TEL : 04 94 39 89 03 / 06 25 50 63 65 / 06 95 82 21 04

Site : <https://www.tlp-equitation.com>

 tlp /equitation



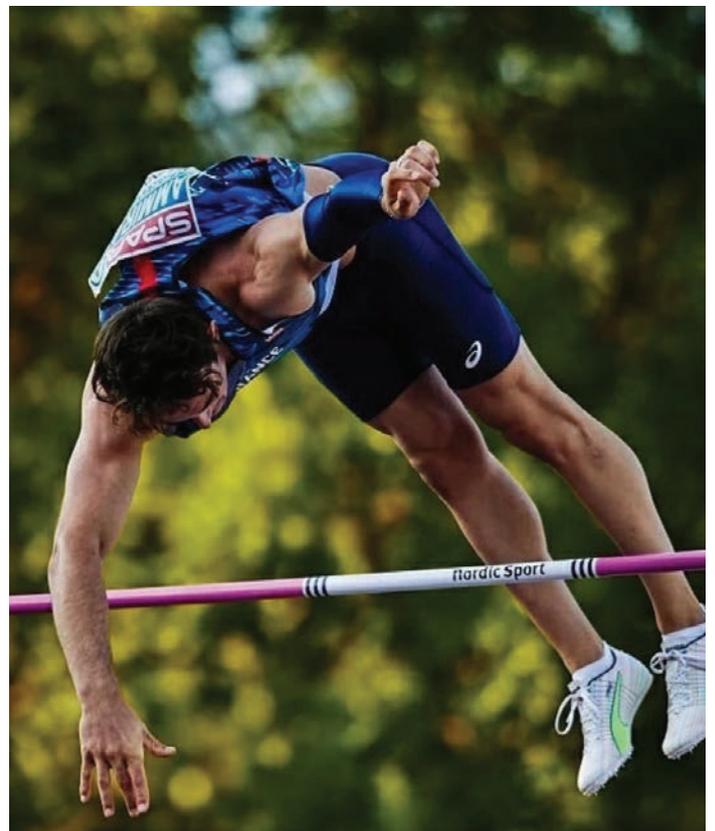
EPF ATHLÉTISME

Forte de son expérience et de la qualité de son encadrement sportif, et toujours prête à promouvoir le sport pour tous, l'Entente Pays de Fayence Athlétisme propose de nouvelles activités depuis la rentrée de septembre.



En effet, une section Trail a été créée pour permettre aux amateurs de courses nature de bénéficier d'une préparation technique et physique encadrée par un nouvel entraîneur spécialement formé par la FFA qui anime deux séances sur le stade du territoire puis une sortie le dimanche matin. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du Natura-trail dont la deuxième édition organisée par l'association cette année fût un véritable succès tant sur le plan d'une participation nombreuse que par son faible impact environnemental et par la mise en valeur de l'artisanat local. L'autre actualité du Club est la création d'un groupe de marche nordique, là aussi, animé par deux encadrantes qualifiées, Karen et Béatrice qui assurent deux séances par semaine, une en matinée et une en soirée, ainsi qu'une sortie dominicale toujours dans un site différent du pays de Fayence. Rejoignez cette nouvelle équipe qui vous conduira sur les chemins et les parcours de notre territoire en alliant plaisir et une activité physique adaptée et complète.

Malgré la pandémie et toutes ses contraintes, l'Entente Pays de Fayence Athlétisme a été le Club d'athlétisme le plus dynamique de la Région Sud en organisant près de 10 compétitions, et, a porté haut les couleurs du Canton à l'échelle nationale avec pas moins de 12 athlètes qualifiés pour les derniers championnats de France cadet et junior revenant avec trois podiums dont un titre à la perche et, 2021 a aussi été l'année du premier titre de champion d'Europe gagné brillamment par Anthony Ammirati, grand espoir de la perche française.





En 2022, l'Entente Pays de Fayence Athlétisme programmera plusieurs événements pour les jeunes de l'école, les éveilés et poussins, et, plusieurs meetings pour les plus grands, et, renouera avec la course des foulées du lac en avril ouverte à tous les coureuses et les coureurs du canton, sans oublier la 3ème édition du natura-trail.

L'EPF athlétisme vous souhaite une excellente année, sportez-vous bien !

Vous trouverez tous les renseignements sur notre page facebook et sur notre site.

<https://www.epfathle.fr>



LE CENTRE DE DEVELOPPEMENT GYMNIQUE

VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2022

GYM / STRETCHING / PILATES / POSTURAL BALL

Lundi

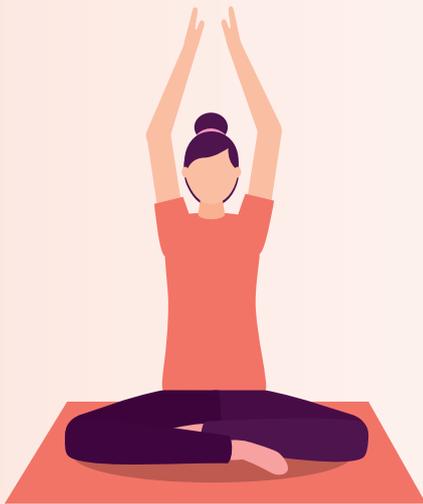
Gym 17h15 à 18h15
Gym 18h30 à 19h30
Pilates 19h30 à 20h15

Mercredi

Stretching 17h15 à 18h15
Stretching 18h30 à 19h30

Vendredi

Gym 17h15 à 18h15
Gym 18h30 à 19h30



Les cours sont dispensés à la salle N° 3 de l'Espace de La Fontaine à Montauroux

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

MYRIAM BRETON D.E : 07 68 38 56 83
MAIL : myriambreton.fitness@gmail.com

Recevez
le Mensuel
chez vous



Abonnement sur le-mensuel.com

LISTE NON MAJORITAIRE

Sous forme de bilan, nous avons voulu donner la parole aux habitants de Montauroux. Qu'ils demeurent au village (intra-muros) ou dans les quartiers, ils se sont exprimés.

Voici quelques-unes de leurs préoccupations par leur prise de parole. Transcription de leurs inquiétudes :

« L'eau : ressource soumise à la seule Siagnole, fuites sur des réseaux vétustes. L'agence de l'eau subventionne les travaux à hauteur de 50 à 75%. La réhabilitation des réseaux représentera un coût très important ! Quel sera le prix de l'eau à l'avenir » ?

« L'avenir ? se tourner vers la ressource fournie par le Lac de St Cassien. Ce qui a été fait pour les gazons du Golf, peut être réalisé pour la population » !

« Ecologie : La station de St Paul en Forêt (gestion privée) et destruction de l'environnement. Fontsaute ... Quel avenir » ?

« Le Lycée : priorité absolue à porter auprès des décideurs ».

« Circulation intensive et presque impossible aux heures de pointe (RD562). Accès à l'autoroute par longues files ininterrompues. Le seul accès tributaire de la bonne santé du pont de Pré Claou. Comment désenclaver le pays de Fayence » ?

« Remise en enrobé des voies communales qui sont pour la plupart dans un état lamentable alors que les constructions poussent à vue d'œil et se densifient dans certains quartiers, Ex : l'affama » !

« Rendre la place du clos aux habitants, aux boulistes, à l'animation, à la convivialité. Pourquoi ne pas confier l'aménagement d'un parking souterrain à un prestataire national (Ex : VINCI) » ?

« La suppression du parking Veyan depuis la création de la maison médicale, encombrement à la sortie des écoles du village, quelle solution » ?

« Etablir un inventaire complet sur les débits des bouches et poteaux d'incendie ».

« On a entendu dire que la commune avait été pénalisée (4500 Euros) par le tribunal administratif de TOULON pour avoir demandé aux constructeurs de réaliser des travaux en lieu et place de la commune (borne incendie et tout à l'égout) » !

« Travailler sur un projet pour les jeunes, sports-loisirs dans la plaine ou vers le stade du défends. Mur d'escalade, skate-park, aire de jeux pour planche à roulettes, terrains de tennis supplémentaires, parcours santé digne de ce nom ».

« Le lac, richesse incontournable du territoire, mais encore faut-il le protéger ! Par l'aménagement de parkings. Où vont se garer les véhicules qui stationnaient le long de la RD 37 depuis la réalisation du caniveau. Surveiller les abords et l'activité des sociétés de loisirs qui s'étalent d'année en année » !

Monsieur Le Maire, le bulletin municipal permet à nos concitoyens de s'exprimer. Ils attendent vos réponses sur tous les sujets que nous vous relatons. Nous vous demandons de les considérer avec bienveillance.

Vos élus minoritaires vous souhaitent de bonnes fêtes ainsi qu'une excellente nouvelle année 2022.

Christian THEODOSE 06 14 12 88 02
Marie-Hélène SIMON/LAMBERT 06 71 70 17 31
Véronique BRUNET 06 10 91 94 08
Éric GAL 06 07 08 83 76



**LES SEULES POMPES FUNÈBRES FAMILIALES
DU PAYS DE FAYENCE**

SÉBASTIEN BRÉMOND

CÉRÉMONIES PERSONNALISÉES - CONTRATS OBSÈQUES - MONUMENTS - FLEURS

UNE ÉCOUTE ATTENTIVE AU 04 83 11 19 54 - PERMANENCE FUNÉRAIRE 24H/24 7J/7

Le Plan Occidental, 83440 Montauroux www.pompes-funebres-infinity.com - contact@pompes-funebres-infinity.com

ETAT CIVIL

Naissances

REMY Agathe, le 14 août 2021
DAUDEL Gabin, le 21 août 2021
MKHININI Joury, le 13 septembre 2021
MANLAY Charline, le 14 septembre 2021
EFEMBA RIBAUT Daëmone, 21 septembre 2021
FEHRNBACH Maël, le 27 septembre 2021
CLIMENT Jenna, le 27 septembre 2021
BLACHOT COURTIAL Elia, le 2 octobre 2021
PERCEPUSSE Joy, le 7 octobre 2021
CILLO Andrea, le 12 octobre 2021
LEMONNIER Jeanne, le 13 octobre 2021
CÉRY Nolan, le 22 octobre 2021
TURPIN COURBOIS Lucas, le 25 octobre 2021
LESEIGLE Julia, le 26 octobre 2021
LEDUBY Leena, le 10 novembre 2021
FERRANDES Hugo, le 15 novembre 2021
FELIX Louise, le 15 novembre 2021
GATTI Mélina, le 15 novembre 2021
VILES Espen, le 25 novembre 2021

Décès

MIGNATON Paulette veuve AUBRUN, décédée à l'âge de 99 ans
NARDI Robert, décédé à l'âge de 74 ans
KEMPF Doris épouse METRIS, décédée à l'âge de 56 ans
DOS SANTOS Gilles, décédé à l'âge de 60 ans
MONTAGNIER Anna veuve GAILLE, décédée à l'âge de 97 ans
FALCARO Juliette veuve LLEONART SANCHO, décédée à l'âge de 92 ans
FOGEL Alain, décédé à l'âge de 78 ans
SETHI Surbhit, décédé à l'âge de 50 ans
DASSAC René, décédé à l'âge de 99 ans
CENTOFANTI Robert, décédé à l'âge de 84 ans
VIGIER Philippe, décédé à l'âge de 61 ans
LECLANCHET Jeanine veuve PERRAULT, décédée à l'âge de 94 ans
GREFF Marc, décédé à l'âge de 66 ans
BONNIER Gilberte veuve BLANCHETOT, décédée à l'âge de 95 ans
LEROY Francis, décédé à l'âge de 85 ans
D'AREXY Marie-Rose, décédée à l'âge de 97 ans
BRAYER Geneviève veuve BAGNASCO, décédée à l'âge de 97 ans
ABITEBOUL Sylvie épouse SANCHEZ, décédée à l'âge de 53 ans
PITOT Nadine épouse INION, décédée à l'âge de 63 ans
FRETIER Roger, décédé à l'âge de 90 ans

Mariages

JUPIN Ulysse, ripeur,
REIG Marjorie, aide-soignante,
le 4 septembre 2021

MEREZAK Amine, chef d'entreprise,
GASTALDI Jenna, auto-entrepreneur,
le 7 septembre 2021

HOUGHTON Samuel, tournant de hall,
MAYER Julia, infirmière,
le 18 septembre 2021

GERMAIN François, consultant,
NICOLAS Brigitte, directrice du département
développement et innovation,
le 18 septembre 2021

PEGARD Damien, gérant de salle de sport,
SCARAMOZZINO Laetitia, enseignante,
le 18 septembre 2021

MUKENDI Grégory, médecin,
LICAUSI Caroline, infirmière,
le 25 septembre 2021

POMARICO Michaël, conseiller commercial,
BOURGEOIS Romane, commerciale,
le 1er octobre 2021

LAGALLE-SOUCASSE Christophe, capitaine de yacht,
BEDIN Aurélie, marin/stewardess,
le 2 octobre 2021

MOLNAR Samuel, responsable adjoint,
BAUD Aurore, directrice marketing,
le 2 octobre 2021

DE OLIVEIRA LOPES Christopher, sapeur-pompier,
FIORINA Anaïs, infirmière libérale,
le 2 octobre 2021

LEMESRE Marc, gérant de société,
AT Raphaële, directrice de crèche,
le 9 octobre 2021

TROTIN Alexandre, capitaine,
LAZAREVA Mariia, coach sportif,
le 6 novembre 2021

Prochain Bulletin Municipal

La prochaine revue municipale paraîtra début avril 2022. Elus et responsables d'associations, n'oubliez pas de nous adresser votre contribution (articles de 400 mots au maximum sous format « word » uniquement et photos d'une bonne qualité sous format JPEG et séparément) avant le mercredi 1er mars 2022. Adresse à respecter pour l'envoi de vos articles et photos : mairie@ville-montauroux.fr

Merci pour votre participation.
Baptiste DALMASSO - Valérie DUGELAY - Philippe VIZIER



CREAMANIA

COMMUNICATION

Une agence passionnée par la création ...
et tellement plus encore !

CONCEPTION GRAPHIQUE

CONSEIL - RÉALISATION - IMPRESSION

OBJET PUBLICITAIRE

CRÉATION DE SITE INTERNET

ENSEIGNE - GRAND FORMAT

RÉGIE PUBLICITAIRE

3 Agences pour être plus proche de vous !

Centre Agora • RD 562

83440 Callian

04 94 85 71 39

11, avenue des Tignes

06400 Cannes

04 97 06 99 99

26, place Agricola

83600 Fréjus

04 22 54 25 78

www.crea-mania.com - devis@crea-mania.com



le Mensuel

